

Export : 6 conseils pour limiter ses risques

Moindre visibilité du marché, de la solvabilité des clients et de la solidité du pays, diversité des pratiques et des réglementations : **autant de bonnes raisons de considérer avec attention les risques de l'international !**

1

S'informer à la bonne source



Pour être utile, le renseignement commercial doit être fiable et à jour. Pas si simple à l'export où l'information financière n'est ni toujours publique, ni toujours rigoureuse ...



Allianz Trade a constitué une base de données interne et confidentielle des sociétés dont il garantit les encours, et en fait bénéficier ses assurés.

Maîtriser les risques pays

2

La notation des risques pays réalisée par les économistes d'Allianz Trade offre un moyen simple de savoir où l'on met les pieds.



Crise politique, difficultés économiques, changements réglementaires, blocages des changes ... autant de mauvaises surprises à prévoir et de conséquences à éviter.



3

Connaître les délais de paiement réels



Connaître à l'avance les DSP par pays et par secteur est clé pour construire un plan de trésorerie fiable, et bien négocier ses CGV tout en restant concurrentiel.



Allianz Trade maintient à jour un tableau complet et détaillé des vrais délais de paiement dans plus de 240 pays.

Négocier le contrat dans toutes ses dimensions

4



La sécurité apportée par Allianz Trade quant au bon règlement des sommes permet de se concentrer sur ces 'détails' qui n'en sont pas !



Prix, règlements, livraisons, transferts de technologie, réserve de propriété, attribution de compétence juridique ... un contrat se négocie dans toutes ses dimensions.

5

Etre réactif



Décider vite de conditions accordées est important pour signer une affaire à l'export. S'adapter vite si la situation évolue est essentiel pour sécuriser ses créances.



La réponse rapide d'Allianz Trade quant au montant de l'encours garanti, et son suivi dans la durée, constituent des avantages concurrentiels décisifs.

Recouvrer rapidement ses créances

6



Disposer sur place d'un partenaire solide capable de dialoguer avec le client et les professionnels locaux, donne au recouvrement amiable et judiciaire les meilleures chances de réussite.



Le recouvrement des créances à l'export est souvent un casse-tête : ses modalités diffèrent suivant les règles, les habitudes et les systèmes judiciaires locaux.

Allianz Trade est la marque désignant l'ensemble des services proposés par Euler Hermes.

Euler Hermes France - Succursale française d'Euler Hermes SA - RCS Nanterre B 799 339 312
Adresse postale - 1, place des saisons 92048 Paris La Défense cedex - Tél. + 33 1 84 11 50 50

Euler Hermes SA - Entreprise d'assurance belge agréée sous le code 418
Siège social : avenue des Arts 56 - 1000 Bruxelles, Belgique - Immatriculée au RPM Bruxelles sous le n° 0403 248 596